



Votre partenaire privilégié
dans l'accompagnement
d'achat de Mobil home

Votre projet d'achat
de Mobil home génère
un revenu locatif,
vous avez la possibilité
de récupérer 20%
de TVA sur vos
investissements.

RÉCUPÉRATION DE
LA TVA 20%
SUR VOTRE ACHAT
DE MOBIL HOME



99%

DE CLIENTS
SATISFAITS DANS
LA GESTION DE
LEUR MOBIL HOME



Pourquoi choisir Mobil Home Serenity ?



Gage
déontologique
et de confiance



Accompagnement
personnalisé
et complet



Plus de 15 années
d'expérience en
HPA



Importantes
économies
réalisées

LE PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ
DE VOTRE
FABRICANT

GROUPE BENETEAU
DIVISION HABITAT

Désormais, ayez le réflexe
d'être bien accompagné,
ayez le réflexe
Mobil Home Serenity !



**UN SERVICE
COMPLET ET
SUR-MESURE
CLÉ EN MAIN**



Le Pack Serenity

vous assure les avantages fiscaux du statut LMNP. Grâce à celui-ci vous serez en mesure de récupérer en totalité les différents montants de TVA sur :

- L'achat TTC de votre Mobil home.
- Le loyer annuel de la location de parcelle de votre camping / PRL.
- L'achat de tous les équipements liés à l'activité LMNP de votre Mobil home.
- Tout investissement utile pour votre activité de location.
- Les honoraires de Mobil Home Serenity.

Pour vous accompagner de manière optimale dans votre activité LMNP, Mobil Home Serenity vous met à disposition les services suivants :



Présence gratuite sur le site de location Oui Mobil Home



Conseil illimité et gratuit tout au long de l'année



Gestionnaire dédié à votre activité LMNP



Prise en charge de vos chèques vacances sans frais



Accès illimité et gratuit au logiciel Serenity Box

LA SATISFACTION CLIENT, *notre priorité n°1 !*



Experte dans le domaine de l'Hôtellerie de Plein Air et dans l'accompagnement d'achat de Mobil home depuis de nombreuses années, Mobil Home Serenity vous met à disposition des services sur mesure pour vous faciliter au quotidien la gestion de votre Mobil home.



NOUS CONTACTER

Mobil Home Serenity :
718 Boulevard Pierre Sauvage
06480 La Colle-sur-Loup
Tél. : 04.93.20.37.82
Mob. : 06.38.37.14.73
Mail : lmnp@mobil-home-serenity.com

Conditions impératives : Afin d'assurer les délais concernant toute demande de remboursement de la TVA, la déclaration et l'envoi de vos documents doivent se faire dès la signature du bon de commande de votre Mobil home avec le camping. Dès à présent, merci de vous diriger sur le site www.mobil-home-serenity.com afin de créer votre Serenity Box ou contacter notre service spécialisé dans la gestion du statut LMNP.